Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Référé sans avocat pour main levée d'opposition illicite à chèque

---
Par rosalice

Bonjour ,

je désire obtenir la main levée par référé pour un chèque de 2000 ? ,sans faire appel à un avocat pour limiter les frais étant donné que le débiteur est sans doute insolvable et ne se présentera pas à la convocation , et que le chèque risque de revenir sans provision ..

qu'elles sont les étapes ? est ce bien ainsi qu'il faut procéder :
demander par téléphone au greffe d'un date de référé et inscrire mon affaire
préparer ma demande avec justificatifs et l'envoyer au greffe 10j avant
demander à un huissier de porter la convocation au débiteur 10j avant ,

est ce ainsi et il y a t il autre chose à faire ?

merci pour votre aide